UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 32

FACULTÉ DE MÉDECINE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA PARALYSIE GÉNÉRALE (ÉTAT MENTAL ET ÉVOLUTION)

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 11 Février 1913

PAR

Samuel JACQUES

Né à Corneilles (Eure), le 15 janvier 1887

Ex-Interne de l'Asile départemental d'aliénées de St-Yon (Seine-Inférieure)

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine

Examinateurs de la Thèse:
- VIRES, Professeur, *Président*.
- GRANEL, Professeur.
- LEENHARDT, Agrégé. } *Assesseurs*
- EUZIÈRE, Agrégé. }





MONTPELLIER
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
14, Avenue de Toulouse, 14
1913

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

PARALYSIE GÉNÉRALE

ÉTAT MENTAL ET ÉVOLUTION

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FACULTÉ DE MÉDECINE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

PARALYSIE GÉNÉRALE

(ÉTAT MENTAL ET ÉVOLUTION)

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 11 Février 1913

PAR

Samuel JACQUES

Né à Cormeilles (Eure), le 15 janvier 1887

Ex-Interne de l'Asile départemental d'aliénées de St-Yon (Seine-Inférieure)

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine

Examinateurs de la Thèse	VIRES, Professeur, *Président*.	
	GRANEL, Professeur.	
	LEENHARDT, Agrégé.	*Assesseurs*
	EUZIÈRE, Agrégé.	



MONTPELLIER
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
14, Avenue de Toulouse, 14
1913

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

Administration

MM. MAIRET (✻)	DOYEN.
SARDA	ASSESSEUR.
IZARD	SECRÉTAIRE.

Professeurs

Pathologie et thérapeutique générales	MM. GRASSET (O. ✻).
Clinique chirurgicale	TEDENAT (✻).
Clinique médicale	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses	MAIRET (✻).
Physique médicale	IMBERT.
Botanique et histoire naturelle médicales	GRANEL.
Clinique chirurgicale	FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique	TRUC (O. ✻).
Chimie médicale	VILLE.
Physiologie	HEDON.
Histologie	VIALLETON.
Pathologie interne	DUCAMP.
Anatomie	GILIS (✻).
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	ESTOR.
Microbiologie	RODET.
Médecine légale et toxicologie	SARDA.
Clinique des maladies des enfants	BAUMEL.
Anatomie pathologique	BOSC.
Hygiène	BERTIN-SANS (H.)
Clinique médicale	RAUZIER.
Clinique obstétricale	VALLOIS.
Thérapeutique et matière médicale	VIRES.

Professeurs adjoints : MM. DE ROUVILLE, PUECH, MOURET.

Doyen honoraire : M. VIALLETON.

Profes. honoraires : MM. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT, HAMELIN (✻).

Secrétaire honoraire : M. GOT.

Chargés de Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées	MM. VEDEL, agrégé.
Clinique annexe des maladies des vieillards	LEENHARDT, agrégé.
Pathologie externe	LAPEYRE, agr. lib. ch. de c.
Clinique gynécologique	DE ROUVILLE, prof.-adj.
Accouchements	PUECH, profes.-adjoint.
Clinique des maladies des voies urinaires	JEANBRAU, ag. lib. ch. de c.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	MOURET, profes.-adj.
Médecine opératoire	SOUBEYRAN, agrégé.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE.	MM. LEENHARDT.	MM. DELMAS (Paul).
VEDEL.	GAUSSEL.	MASSABUAU.
SOUBEYRAN.	RICHE.	EUZIÈRE.
GRYNFELTT (Ed.)	CABANNES.	LECERCLE.
LAGRIFFOUL.	DERRIEN.	LISBONNE (ch. d. f.).

Examinateurs de la thèse :

MM. VIRES, *Président.*	MM. LEENHARDT, *Agrégé.*
GRANEL, *Professeur.*	EUZIÈRE, *Agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur ; qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE — A MA MÈRE

A MES SOEURS

A MES TANTES

MESDEMOISELLES JACQUES ET CAPRON

En souvenir de leur appui matériel et moral qu'elles n'ont cessé de me prodiguer pendant toute la durée de mes études.

S. JACQUES.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR VIRES

A MONSIEUR LE PROFESSEUR GRANEL

A M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ LEENHARDT

A M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ EUZIÈRE

S. JACQUES.



AVANT-PROPOS

Nous avons pris pendant notre passage à l'Asile Saint-Yon quelques observations au hasard des entrées et notamment les observations de cinq malades femmes atteintes de paralysie générale. Ce sont ces observations que nous nous sommes décidé à utiliser pour notre thèse en les commentant. Nos cinq malades étaient assez différentes les unes des autres et grâce à leur étude nous avons compris ce que nos livres classiques nous apprenaient de la paralysie générale avec ce quelque chose de plus qui, nous disait un de nos Maîtres, ne peut réellement s'apprendre que du contact des faits.

Nous exposerons nos observations d'abord ; c'est aussi bien la partie principale de notre travail. Nous grouperons ensuite les considérations qu'elles nous semblent appeler plus particulièrement au point de vue des résultats de l'interrogatoire de ces malades et de l'évolution de la paralysie générale.

Nous remercions nos Maîtres dans les hôpitaux de Rouen et de Nantes :

MM. les docteurs Didier, Bataille, Dévé et Miraillé (Nantes).

Nos Maîtres dans les asiles :

MM. le docteur Lallemant, directeur de l'asile St-Yon, pour son amabilité et son extrême courtoisie pendant notre séjour dans cet asile ;

M. le docteur Simon, médecin-adjoint, de nous avoir inculqué pendant les deux ans que nous avons passés dans son service comme interne, les quelques notions de médecine mentale que nous possédons.

M. le docteur Latapie, médecin-adjoint.

Nous aurions voulu faire mieux pour leur montrer que nous avions profité de leur enseignement. Le temps est malheureusement, nous l'avons reconnu trop tard, un élément indispensable à tout travail. Qu'ils nous soient indulgents en retrouvant, dans nos observations au moins, trace de leurs leçons.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

PARALYSIE GÉNÉRALE

(ÉTAT MENTAL ET ÉVOLUTION)

OBSERVATIONS (1)

Nous donnerons pour chaque malade :

1° Une analyse de son dossier ;

2° Les résultats de l'interrogatoire que nous lui avons fait subir ;

3° Son examen physique.

SUZANNE C...

ANALYSE DU DOSSIER

Nom et prénoms : Suzanne C...

Date de naissance : 16 avril 1884.

Lieu de naissance : Bordeaux-Ste-Claire (Arr. du Havre).

---

(1) Les noms que nous donnons sont, bien entendu, des noms de convention.

Etat civil : Célibataire.

Profession : ?

Dernier domicile : Rouen, rue Edouard-Lavoine, n° 5.

Date d'entrée : 3 novembre 1911.

Certificat de placement. — Le docteur appelé à visiter Suzanne C... chez son oncle M. C..., donne les particularités suivantes : hébétude, regard fixe, mutisme absolu, dépression physique paraissant succéder à une attaque de délire aigu. Malade tenue dans un état de malpropreté repoussante.

Enquête de police.

Déclaration d'un voisin. — Depuis 3 ans cette fille présente des signes de folie : idée de grandeur. Elle se croit riche et quoique connaissant ma pauvreté, elle croit que je vais lui acheter des belles robes et des chapeaux. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, elle a eu une crise nerveuse qui a duré de 7 heures du soir à 1 heure du matin. Elle boit bien, mange bien, mais dort mal. Elle n'est pas dangereuse pour elle-même ni pour autrui.

Déclaration d'une voisine. — Appelée par l'oncle de la malade, j'ai trouvé Suzanne C... en proie à une terrible crise nerveuse avec vomissements d'aliments. Etant restée jusqu'à minuit et demi, elle a eu quatre crises au cours desquelles elle se débattait sans prononcer une parole.

Nous voyons très bien ici par ces renseignements administratifs et le certificat médical l'histoire de la malade : Depuis trois ans, Suzanne délire, mais elle est inoffensive, son oncle la garde avec lui. Survient une attaque congestive, comme le fait est classique ; on s'alarme, le médecin fait le diagnostic et le placement.

Notons dans son certificat la malpropreté qu'il signale. Suzanne C..., malade depuis 3 ans, était inoffensive pour les autres et c'est pourquoi on n'est pas intervenu plus tôt ; mais depuis longtemps déjà elle ne prenait plus soin d'elle-même. Nous n'aurions pas d'autres renseignements, nous pourrions déjà induire de là la

longueur de l'éclosion et un certain degré d'affaiblissement.

Certificat de 24 heures. — Paralysie générale progressive. Profonde stupeur. Inégalité pupillaire. Tremblement prononcé de la langue et des lèvres.

Certificat de quinzaine. — Paralysie générale. Troubles de la parole. Tremblement fibrillaire généralisé. Gâtisme.

INTERROGATOIRE

D. Bonjour, Madame.

La malade répond « bonjour, Monsieur », et s'asseoit l'air un peu embarrassé.

D. Quel est votre nom?

R. Suzanne C... Elle répond à voix basse. *Ses paroles sortent d'une façon scandée.*

L'altération est assez frappante pour que le diagnostic s'impose d'emblée.

D. Vous êtes née à quel endroit?

R. A Bordeaux-Sainte-Claire, près d'Etretat, même plus loin. (Ce qu'on reconnaît être exact, si l'on se reporte au dossier).

D. Quand êtes-vous née?

R. Je ne sais pas, je m'en rapelle pas. J'ai 27 ans.

L'âge est exact, mais la date de naissance est oubliée ; nous constatons l'affaiblissement dès notre quatrième question :

D. Avez-vous encore votre père?

R. Mon père est mort à 35 ans d'un chaud et froid, ou plutôt d'un froid et chaud.

D. Avez-vous encore votre mère?

R. Non, elle est morte aussi à 38 ans d'une fièvre typhoïde. (La malade a de la difficulté à prononcer 38 ans et typhoïde.)

D. Quel métier faisait votre père?

R. Mon père était marchand d'eau gazeuse et de sirops, et ma mère était cuisinière chez M. Pochet de Tinau.

D. Votre père buvait-il?

R. Non.

D. Votre mère buvait-elle?

R. Non. Elle est morte à 38 ans d'une fièvre typhoïde.

D. Votre père a-t-il été dans une maison de santé?

R. Non.

D. Votre mère a-t-elle été enfermée?

R. Elle est morte à 38 ans de fièvre typhoïde.

D. Connaissez-vous de votre famille quelqu'autre membre qui ait été dans une maison de santé?

R. Non.

D. Vous êtes seule d'enfants?

R. J'ai mon frère, il a 21 ans tout de suite.

D. Etes-vous l'aînée?

R. Oui.

D. Etes-vous allée à l'école?

R. J'ai été à l'école de la rue Lemaître.

D. A quel endroit?

R. Au Havre.

D. Jusqu'à quel âge êtes-vous allée à l'école?

R. Jusqu'à 12 ans.

D. Avez-vous eu votre certificat d'études?

R. Oui, Monsieur.

D. Quel métier avez-vous fait après l'école?

R. Couturière, je ne travaillais pas à 12 ans, j'étais chez ma mère, je lui aidais un peu à travailler, j'ai communié.

D. Quel métier avez-vous fait après l'école (bis)?

R. J'étais couturière rue de Montivilliers, 5, chez Mlle R..., je cousais, je gagnais 1 fr. 50 par jour, je me nourrissais. C'est moi qui piquais à la machine.

D. A quel âge vous êtes-vous mariée?

R. Je ne suis pas mariée.

D. Avez-vous eu des enfants?

R. Non. (Avec étonnement). Je n'étais pas mariée et sans être mariée je n'ai pas pu avoir des enfants (cette phrase avec un sourire).

On remarquera combien toute cette partie d'interrogatoire est excellente. Même la dernière réponse marque du jugement, sinon une certaine défense qui paraît surprenante chez une paralytique générale malade déjà depuis 3 ans. Ce qui frappe, c'est précisément cette inégalité entre les différentes réponses, inégalité qui donne aux erreurs un caractère d'accroc, mais qui semble tenir aussi à la nature des questions. Ici nous n'avons interrogé que les souvenirs de la malade. On va voir que son adaptation présente est beaucoup moins satisfaisante :

D. Où êtes-vous ici ?
R. A Rouen.
D. Dans quelle maison êtez-vous ?
R. Je ne sais pas.
D. Vous êtes arrivée dans cette maison quand cela ?
R. Le 15 juillet. (Voilà qui est tout à fait faux, car c'est le 3 septembre. Quelle faiblesse d'orientation !)
D. Vous savez en quelle année nous sommes ?
R. En 1911, pas ?
D. Vous savez le mois ?
R. Le mois d'octobre (faux).
D. Vous savez le jour.
R. Aujourd'hui vendredi.
D. Le combien du mois ?
R. Je ne sais pas, le 13 peut-être (faux).

Essayons maintenant de voir ce dont elle se souvient des événements qui l'ont amenée à l'asile :

D. Etiez-vous souffrante depuis quelque temps ?
R. Oui.
D. Dormiez-vous mal ?
R. Je dormais bien, je me couchais tôt.

D. Avez-vous été malade?
R. Non. J'ai quelquefois mal à la gorge.
D. Avez-vous quelques ennuis?
R. Non.
D. Où habitiez-vous avant de venir ici?
R. Au Havre.
D. A quel endroit ?
R. Je m'en rappelle plus.
D. Aviez-vous un métier?
R. Oui, couturière chez Mlle R...
D. Vous êtes-vous laissé emporter, mettre en colère ?
R. Non, jamais ; après qui que je m'aurais emporté?
D. Avez-vous cherché à vous faire du mal?
R. Non.
D. Comment cela s'est-il passé pour vous amener ici?
R. J'ai pris le train.
D. Qu'est-ce que vous faites ici ?
R. Je fais rien.
D. A quoi vous occupez-vous?
R. Je sors un peu quelquefois.
D. Quelles sont vos intentions?
R. Je sors quelquefois promener un peu.

L'absence d'étonnement avec laquelle elle parle de son arrivée, l'acceptation facile de son sort... sont des signes bien caractéristiques. Ils ont été depuis longtemps signalés. Nous les retrouvons ici tout à fait typiques.

L'inconscience de son état était d'ailleurs classique :

D. Depuis quand êtes-vous malade?
R. Je ne suis pas malade.
D. Depuis quand avez-vous de la difficulté à parler?
R. Non, je n'ai pas de difficulté à parler.

Suzanne C... donnait encore d'autres signes d'affaiblissement. Elle n'arrivait plus que lentement à add-

tionner plusieurs pièces de monnaie. Elle y arrivait toutefois.

Nous ne voulons pas étendre davantage cet interrogatoire. Signalons cependant qu'il n'était pas malaisé non plus de constater chez cette malade une satisfaction naïve. Il fallait cependant la provoquer. Un peu éteinte, elle n'extériorisait aucun délire; mais il était facile de la faire épanouir :

D. Tu aimes rire?

R. Oui. J'ai des belles dents (et elle les étalait avec complaisance en ajoutant) : je les lave tous les jours. (Et devenant tout de suite familière) : Vous avez une belle barbe, vous...

Nous avons essayé de débrouiller avec elle si l'on pouvait découvrir l'origine de son affection, mais nous avons en vain cherché la syphilis. Aucun aveu direct ni indirect. Elle avait été, à l'entendre, toujours bien portante et elle niait farouchement tout rapport sexuel.

EXAMEN PHYSIQUE

On commence habituellement un examen physique par quelques questions. On va voir quelle confiance il faut attribuer aux réponses d'une paralytique générale comme la nôtre, si l'on veut bien se souvenir des renseignements du dossier :

D. Avez-vous eu des étourdissements?

R. Quelquefois, de temps en temps.

D. Avez-vous eu des convulsions, êtes-vous tombée, avez-vous eu ces crises de nerfs?

R. Non jamais.

D. Avez-vous entendu dire par les personnes qui vous approchaient que vous aviez eu des crises de nerf.

R. Non.

D. Avez-vous été paralysée d'un côté.

R. Non.

D. Vous arrive-t-il d'uriner dans vos jupes, au lit?

R. Non, je ne crois pas.

C'était une belle fille avec un teint encore frais, rosé, la figure ronde, la face peut-être un peu bouffie, bien qu'il n'y ait pas d'albumine dans l'urine, la physionomie au repos sans déviation des commissures, le regard clair et franc, sympathique d'aspect et qui aurait pu faire illusion si l'on s'était borné à un simple coup d'œil.

Sauf cet aspect floride, elle était au contraire très atteinte physiquement :

La parole est très embarrassée, extrêmement saccadée ; elle ne s'opère qu'avec de forts tremblements des muscles de la face ; elle est ou bien très lente, ou bien coupée presque à chaque syllabe ; les moindres mots ne sont prononcés qu'avec effort ; l'articulation reste pourtant distincte.

La marche est très pénible : la malade a de la peine à se tenir debout ; elle n'avance qu'à petits pas, le tronc courbé en avant ; elle manque sans cesse de tomber. Pas de paralysies partielles cependant. Elle ne peut sauter sur un pied, mais ne traîne pas une jambe plus que l'autre. Les réflexes rotuliens sont très exagérés avec vive projection du pied.

Pas de Romberg.

Les troubles moteurs sont également très accusés aux membres supérieurs. Les doigts présentent presque continuellement des secousses involontaires et indivi-

duelles. L'écriture est lente, presque illisible, avec un tremblement anguleux des lettres très accusé.

Enfin la langue présente quand on la fait tirer un tremblement en masse, mais sans déviation.

Sensibilité tactile et douloureuse à peu près conservée, ni ptosis, ni strabisme ; une inégalité pupillaire à peine apparente, pas de déformation, ni dilatation, ni myosis, conservation des réflexes pupillaires à la lumière comme à l'accommodation.

En résumé, Suzanne C... constitue une paralysie générale classique, mais avec prédominance très nette des signes physiques et surtout sur l'affaiblissement intellectuel ; il y avait là une disparité très apparente.

ERNESTINE BAT...

DOSSIER

Nom : Th..., femme Bat.

Prénoms : Ernestine-Albertine.

Lieu de naissance : Mauquenchy (Neufchatel).

Date de naissance : 21 mai 1879 (31 ans).

Profession : journalière.

Dernier domicile : A Rouen depuis 3 semaines, rue Malpalu, n° 100.

Etat civil : mariée le 23 nov. 1907 à Bat. J. (soit à 28 ans, il y a 4 ans).

Date d'entrée : 1er décembre 1911.

Certificats de placement. — Inégalité pupillaire, retard des réflexes pupillaires. Tremblement de la langue, embarras de la parole ; sait compter, mais est incapable de rendre la monnaie ; sait écrire, mais écrit un nom quelconque, quand on lui demande de signer son nom ; se rend compte qu'elle est incapable de travailler.

Analyse de l'enquête policière :

Déclaration du beau-père de la malade. — Mon fils étant malade, voilà trois semaines que j'ai ma belle-fille chez moi ; depuis ce jour

elle présente du dérangement cérébral ; elle se met en colère, elle brise tout ce qu'elle trouve.

Le docteur a voulu la faire entrer à l'Hôtel-Dieu, mais on l'y a refusée.

En dehors des signes physiques précis, nous relevons donc ici un certain degré d'affaiblissement, mais dont la malade a conscience, et de l'irritabilité.

Certificat de 24 heures. — Paralysie générale progressive caractérisée par un état démentiel des facultés intellectuelles et par de l'excitation maniaque.

Embarras de la parole ; tremblement prononcé de la langue, inégalité pupillaire.

D. Bonjour, Madame.

R. Bonjour, Monsieur.

D. Quelle est votre nom?

R. Ernestine Th. .., chez mes parents, à Mauquenchy.

(La difficulté de prononciation est apparente dès cette réponse.)

D. Vous êtes née à quel endroit?

R. Mauquenchy. Je suis née chez mes parents. J'ai accouché d'une petite fille qui a été enterrée à Mauquenchy même (Réponse à côté de la question).

D. Date de votre naissance?

R. *Je ne sais pas au juste.*

D. Avez-vous encore votre père?

R. Ah ! oui, Monsieur, il travaille chez M. B., il trait les vaches. J'ai été avec eux une fois. Un dimanche mon père est venu nous voir là où j'étais là-bas en haut.

D. Quel âge a votre père?

R. *Il a déjà 30 ans.* 40 ans au moins... déjà... *Il est déjà vieux.*

D. Avez-vous encore votre mère?

R. Ah oui! Dieu merci, je suis contente de l'avoir. Une fois j'allais à Forges avec eux. J'étais fille à ce moment-là (la fin de cette réponse est sans rapport avec la question).

D. Quelle âge a votre mère?

R. *Elle a 21 ans, pas si vieille que cela, 30 ans à peu près.* Faut pas la faire plus vieille qu'elle est, pas si vieille que mon père.

D. Quel métier fait votre père?

R. Il est bouvier et trait les vaches chez M. Carp... fils qui est marié et a une femme ; il porte le lait avec un porte-con qu'il a.

D. Quel métier fait votre mère?

R. Ma mère, elle va à Forges et elle travaille chez Mme B... beaucoup.

D. Votre père buvait-il?

R. Mon père, oh! jamais, jamais, il trait les vaches à M. Carp... fils, il ne se soûlait pas, il n'avait pas ce temps-là (prononce ces mots avec difficulté et d'une façon scandée).

D. Votre mère buvait-elle?

R. Oh! non, non, ça aurait été malheureux pour elle, pauvre femme, elle aurait été à plaindre.

D. Jusqu'à quel âge êtes-vous allée à l'école?

R. J'y ai été longtemps, au moins quatre ans, j'apprenais bien, j'étais savante, à Mauquenchy toujours.

D. Avez-vous eu votre certificat d'études?

R. Oui, Monsieur, je l'ai eu. Je suis née à Mauquenchy.

D. Quel métier avez-vous fait après l'école?

R. J'ai travaillé chez M. Carp... fils, il n'avait pas de bonne. Je travaillais. Je sais bien traire.

D. Combien gagniez-vous?

R. Je gagnais 6 francs par mois. J'étais nourrie, j'avais ma nourriture tous les soirs, il n'y a que le soir, j'emportais mon souper comme d'habitude.

D. A quel âge vous êtes-vous mariée?

R. A Rouen avec mon mari (Réponse à côté de la question).

D. Où vous êtes-vous mariée?

R. Chez mes beaux-parents, il s'est marié avec moi, Joseph. Ce que je vous dis, je vous dis la vérité. *Je ne mens pas, vous savez.* (Irritabilité sans motif).

D. A quel âge sont morts vos enfants? (Elle ne comprend pas la question. Il faut la lui répéter trois fois).

R. Il est mort en naissant.

On remarquera dans l'interrogatoire les nombreux

exemples d'incompréhension, les fautes de souvenir et de jugement que nous avons soulignés en les mettant en italiques et dont la malade ne paraît pas se rendre compte : lorsqu'elle répond par exemple que sa mère a 21 ans, etc. Mais en même temps certaines réponses sont plus satisfaisantes, autant de traces d'un passé qui a été normal.

Aucune conscience de sa maladie ni des motifs qui l'ont amenée ; une désorientation absolue :

D. Etiez-vous souffrante depuis quelque temps ?

R. Oh ! non, je n'ai jamais souffert. Chez ma mère surtout on était bien nourrie. Tous les dimanches on faisait le pot au feu, on mangeait bien.

D. Dormiez-vous mal ?

R. Je dormais bien, au contraire, surtout chez ma mère. Après je suis venue à Rouen.

D. Avez-vous été malade ?

R. Non, Monsieur.

D. Vous êtes-vous mise en colère ?

R. Où, jamais, à Rouen. Peut-être à Rouen, quelquefois, plutôt à Rouen, pas chez ma mère.

D. Avez-vous cherché à vous faire du mal ?

R. Ah ! non, jamais, ç'aurait été drôle.

D. Comment cela s'est-il passé pour vous amener ici ?

R. Parce qu'on m'a demandée, on est venu me chercher en voiture.

D. Où êtes-vous ici ?

R. Je suis à Rouen, bien sûr.

D. Qu'est-ce que vous faites ici ?

R. Ici à l'hospice je ne suis pas. Je vais repartir avec eux, sans doute, je ne sais pas.

D. Avez-vous à vous plaindre de quelque chose ?

R. Monsieur, non, de quoi ? Je ne sais pas si je vais rester là. Je ne veux pas repartir toute seule.

D. Vous avez quel âge à présent ?

R. Je ne sais pas au juste quel âge que j'ai.

D. En quelle année sommes-nous ?

R. Je ne sais pas, 1908, peut-être pas tant que cela. Je n'en sais rien.

D. Quel mois?

R. Je ne sais pas quel mois sommes-nous, je ne sais pas si je vais partir ou rester, je vais peut-être rester là ; il n'y a pas grand monde qui veut me reconduire.

D. Quel jour ?

R. Je ne sais pas, Monsieur.

D. Le combien du mois ?

R. Je ne sais pas moi, ce mois-là. Je ne suis pas si savante que cela pour savoir le mois.

D. Sommes-nous le matin, le soir ?

R. Ah! mais je ne sais pas. Je n'en sais rien.

Elle reconnaît les pièces de notre monnaie. Mais lui propose-t-on d'additionner 20 fr. + 5 fr. + 2 fr. + 1 fr., elle répond imperturbablement : « Cela fait trente sous. »

D'autre part, aucun délire.

EXAMEN PHYSIQUE

D. Avez-vous eu des convulsions ?

R. Non.

D. Avez-vous eu des étourdissements ?

R. Oui, souvent.

D. Avez-vous eu des maux de tête ?

R. Souvent aussi.

D. Etes-vous tombée sans connaissance ?

R. Une fois.

D. Avez-vous eu des secousses dans les membres quand vous êtes tombée ?

R. Dans le moment, il y a longtemps, vous n'avez pas besoin de marquer cela, ce n'est pas la peine.

D. Vous arrive-t-il d'uriner dans vos jupes, au lit ?

R. Oui, oui souvent.

Nous n'avons pu avoir confirmation par l'entourage des phénomènes congestifs que la malade paraît accuser ici. Quant au gâtisme, il était patent à l'Asile.

La malade paraît plus âgée que son âge. Son masque est amaigri et indifférent, son teint pâle et blafard.

Les troubles de la parole ne faisaient aucun doute, mais la langue n'était animée d'aucun tremblement ni les muscles de la face d'aucune secousse.

Les pupilles sont nettement inégales : la pupille droite a à peu près 2 mm. 5 de diamètre, la pupille gauche 3 mm. 5 ; en outre, les pupilles sont ovalaires et le réflexe à la lumière est très peu sensible.

Pas de paralysie localisée, mais une force musculaire très amoindrie au dynamomètre : 6 à gauche, 8 à droite en moyenne. C'est d'ailleurs aux membres que les troubles moteurs sont le plus accusés : outre la faiblesse que nous venons de signaler, les doigts écartés tremblent et l'écriture est impossible.

La marche est difficile : la malade ne peut avancer que soutenue par deux aides. Elle jette ses pieds de tous côtés en présentant une grande incoordination de ses mouvements. Des ecchymoses aux genoux témoignent des chutes que cette incoordination a dû entraîner. Signe de Romberg très net. Abolition complète des réflexes rotuliens.

Sensibilité émoussée.

En résumé, un affaiblissement démentiel et des signes de tabes.

Il aurait été intéressant de découvrir si une syphilis n'était pas à l'origine de ces troubles. L'affaiblissement de la malade ne permettait aucune guérison ; nous avons cependant un renseignement qui constitue une présomption assez importante, deux enfants morts-nés.

DELAN...

ANALYSE DU DOSSIER

Nom : Parm..., femme Delan...
Prénom : Catherine.
Lieu de naissance : Gran...
Date de naissance : 25 novembre 1868 (44 ans).
Dernière résidence : Rouen.
Profession : Laveuse.
Nombre d'enfants : Un d'un premier lit.
Date d'entrée : 19 février 1912.

Certificat d'entrée. — Délire maniaque et mystique, hallucinations visuelles et auditives. Je suis l'événement le plus sensationnel du siècle. Je suis une fille du Christ. J'ai le don de guérir toutes les maladies. Le Christ m'est apparu et m'a ordonné d'épouser un boulanger de la place des Emmurées également fils du Christ.

Renseignements de son mari. — Depuis plusieurs années ma femme paraissait atteinte de dérangement cérébral. Depuis deux mois, son état s'est aggravé et je ne puis plus la garder ; se croit fiancée à un commerçant du quartier, fait des achats à tort et à travers, fait la cuisine avec de l'eau de vaisselle ou des ingrédients quelconques. Elle devient méchante et cherche à me frapper. Elle tient des propos inconsidérés, elle voit des anges, des voitures, des ballons, elle doit se marier prochainement avec un commerçant du quartier.

Certificat de 24 heures. — Paralysie générale progressive avec abaissement marqué des facultés intellectuelles, se dit fille du Christ et prétend pouvoir guérir toutes les maladies.

Embarras de la parole, légère inégalité pupillaire.

Certificat de quinzaine. — Paralysie générale avec conscience incomplète de sa situation et idées de satisfaction, troubles de la parole et inégalité pupillaire.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les fautes

commises par la malade dans son ménage, sur ses idées délirantes, incohérentes et mobiles, comme il est de règle dans cette affection. Tout cela est classique.

INTERROGATOIRE

D. Bonjour, Madame.

R. Bonjour, Monsieur. Est-ce que je vais bientôt sortir. Voilà trois mois que je suis ici, mon mari est obligé d'avoir deux femmes.

D. Votre nom ?

R. Parm... Catherine.

D. Date de votre naissance ?

R. 25 novembre, je me rappelle plus l'année, j'ai 45 ans du mois de novembre.

D. Avez-vous encore votre père ?

R. Non, ni ma mère non plus, je n'ai plus de famille, qu'un cousin.

D. De quoi est mort votre père ?

R. Je ne sais pas, ni pour ma mère non plus, j'étais trop jeune, j'avais 12 ans à leur mort. J'ai un oncle qui aura 100 ans cette année (elle rit).

D. Quel métier faisait votre père ?

R. Cultivateur, et ma mère aussi.

Sauf l'oubli de sa date de naissance, ses réponses sont assez satisfaisantes. Elles traduisent de l'excitation plutôt que de l'affaiblissement. On peut même se demander si la non-réponse à sa date de naissance n'est pas absence d'effort plutôt qu'un oubli véritable. Mais continuons :

D. Etiez-vous souffrante depuis quelque temps ?

R. Oh ! avec le mauvais caractère de Louis (son mari), il y a une année que j'étais malade (elle gémit).

D. Vous avez eu des ennuis ?

R. Ah ! je vous dis, on avait deux chambres et une cuisine, il a profité que j'étais partie à la messe, il m'a pris une douzaine de tasse de porcelaine, une taie d'oreiller, une paire de draps, cela m'a fait 4 francs de perte avec la perte de son loyer qu'il est parti sans payer.

D. Où habitiez-vous avant de venir ici ?

R. Rue de Bonneville, à Rouen, n° 15.

D. Aviez-vous un métier ?

R. Je faisais des journées de lessive, quand j'arrivais en retard il me disputait.

D. Vous êtes-vous mise en colère ?

R. Pour sûr que non, j'ai été trop bête. Si je n'avais pas été une bonne chrétienne, je n'aurais jamais pu supporter.

D. Avez-vous cherché à vous faire du mal ?

D. Oh ! il avait une nièce qui était enceinte, elle se serrait avec une corde. J'y ai été un dimanche, il s'est fâché, il m'a pas donné un sou, j'ai déplacé 100 francs de sur mon livret pour aller vendre mes légumes (elle pleure).

Voici une réponse bien peu en rapport avec la question. C'est la première. Jusque-là on aurait pu penser plutôt à idées de persécution, l'affaiblissement commence à poindre :

D. Comment cela s'est-il passé pour vous amener ici ?

R. Parce que j'étais fiancée avec un boulanger On l'a dit à mon mari qui m'a disputée. Mme L...., boulangère, rue des Emmurées, fricotait avec un capitaine qui n'a pas voulu se marier avec elle.

Voici une réponse beaucoup plus typique. Elle est mariée et fiancée, et cette situation sociale en partie double ne la choque pas !

Nous laissons de côté toute une autre partie de l'interrogatoire, sur sa vie d'école notamment, et dans laquelle elle se montre normale. Sa désorientation dans le temps

est, au contraire, facile à constater ; les moindres opérations qu'on lui donne sont également difficiles. Mais tout le riche délire que les certificats d'entrée signalent paraît avoir sombré. Il est vrai que c'est peut-être surtout parce qu'elle se présente très souvent butée à une idée de départ, qu'elle nous répète continuellement en refusant presque absolument de répondre à toute autre question.

A l'Asile, elle s'occupe cependant un peu, fait du ménage, aide à la vaisselle, puis, brusquement, à de certains jours, elle cesse tout travail, réclame sa sortie avec emportement.

ÉTAT PHYSIQUE

La face est vieillie.

La parole présente peu d'altération ; il faut l'écouter longuement pour percevoir une hésitation ; quand la malade s'émeut toutefois et presse son débit, ces troubles s'accusent et l'usage des mots d'épreuve n'est pas nécessaire.

Les pupilles sont resserrées et inégales, les réflexes lumineux très diminués.

La langue présente un tremblement fibrillaire marqué.

Les mains tremblent et l'écriture est très altérée ; mais la force musculaire est conservée.

Pas de paralysie localisée.

Pas de Romberg. Marche normale. Cependant les réflexes rotuliens sont complètement abolis.

Nous n'avons pas trouvé trace d'accident congestif.

En résumé, léger affaiblissement intellectuel. Altéra-

tion de délire de grandeur et d'irritabilité. Excitation fréquente. Localisation médullaire ajoutée à l'encéphalite.

ROSE WH...

ANALYSE DU DOSSIER

Agée de 36 ans, sans domicile fixe, la femme Wh. se fait arrêter dans un jardin de Rouen. Le gardien ayant été prévenu qu'on avait arraché dans un massif des pensées, marguerites et myosotis..., se mit à la recherche de la délinquante et ne tarda pas à la découvrir sur un banc, tenant son larcin enveloppé dans un journal.

Quelques jours avant, on l'avait trouvée se promenant les cheveux épars, et la veille complètement mouillée.

Ces différents faits de l'aveu naïf qu'elle fit de sa cueillette : « j'avais envie de ces fleurs... » la firent conduire au dépôt.

Le médecin de service rédige le certificat suivant en janvier 1912 : paralysie générale, délire de persécution et de grandeur. Actes excentriques et délit. Aucune pudeur. Quand elle sort, 300 gamins courent après elle ; elle a pour amant le fils de M. Fallières et de la duchesse d'Uzès, il a 13 millions de fortune ; elle va l'épouser et c'est justice, elle est si bien faite. En attendant, elle va aller se constituer une dot dans une maison de tolérance d'Elbeuf.

INTERROGATOIRE

D. Bonjour, Madame.
R. Bonjour, Monsieur.
D. Votre nom ?

R. Rose Valentine Wh...

D. C'est votre prénom?

R. Oui, Monsieur.

D. Votre nom de fille?

R. Goule...

D. Vous êtes née à quel endroit?

R. Arr. de Compiègne.

D. Date de naissance?

R. 14 février 1876.

D. Avez-vous encore votre père?

R. Oui, Monsieur.

D. Quel âge a votre père?

R. 72 ans.

D. Quel métier faisait votre père?

R. Cocher d'une maison bourgeoise.

D. Votre père buvait-il?

R. Non, Monsieur.

D. Avez-vous encore votre mère?

R. Non, elle est morte il y a eu un an au mois de 'anvier.

D. De quoi est morte votre mère?

R. D'un cancer dans la matrice.

D. Votre mère buvait-elle?

R. Non, je ne pense pas.

D. Votre père a-t-il été dans une maison de santé?

R. Non, jamais, ni même à l'hôpital.

D. Votre mère a-t-elle été dans une maison de santé?

R. Mère non plus.

D. Dans votre famille connaissez-vous quelqu'un qui ait été dans une maison de santé?

R. Non, mes frères sont lucides, bons. Ils sont bien constitués. Il n'y a que moi qui ai eu une méningite à 22 ans. Quelle boîte que St-Yon! On est mal nourri, c'est pire qu'à Cayenne. Heureusement que j'ai un ami qui va s'occuper de moi, c'est un ami. J'en ai bien des amis qui viendraient me chercher, mais on intercepte toutes les lettres. J'ai écrit à mon père de venir me chercher, mais les lettres ne sont pas parties. On est roué de coups. La sœur me tue de coups. Hier j'ai été chercher de l'eau chaude, elle m'a tué de coups. Quand on en parle au docteur il nous rit au nez; n'empêche

que je passe pour sa putain. J'ai demandé une purge, on m'a donné qu'une tasse de thé pour toute la journée et un morceau de pain et de fromage, à six heures du soir. Je sortirai d'ici bon gré malgré, parce que je pourrai leur montrer qu'ils n'ont pas le droit de m'enfermer. Je ne suis pas Française, je suis Anglaise par mon mari. Si on ne connaît pas le Code je leur apprendrai. J'ai eu un spécialiste de Versailles qui m'a déclaré que je n'étais pas folle après 3 mois d'observation. J'ai été enfermée trois jours à Saint-Lazare, mais je n'ai pas tardé à montrer mon innocence. C'est tout le rebut de Saint-Yon qu'on met ici. On me donnerait un emploi, je serais mieux nourrie, puis cela me ferait du bien à ma nature fougueuse et nerveuse.

D. Vous êtes seule d'enfants ?

R. Non, j'ai un frère à Alger, marié et père de 4 enfants, et une sœur qui est avec mon père. C'est mon frère qui est l'aîné. Mon Dieu ! que la vie est amère. Quand est-ce on la finira.

D. Vous êtes allée à l'école ?

R. Oui, Monsieur. J'ai été en pension jusqu'à 17 ans. J'ai passé mon certificat d'études à Pantin. C'est ma tante qui payait ma pension.

D. Quel métier avez-vous fait après l'école ?

R. J'ai été 15 mois tapissière à Compiègne, puis je suis entrée comme vendeuse dans un magasin jusqu'à mon mariage.

D. Combien gagniez-vous ?

R. 50 francs. J'avais tous les officiers et collégiens qui venaient me voir, cela me faisait vendre mes articles.

D. A quel âge vous êtes-vous mariée ?

R. Pas tout à fait 20 ans.

D. Où vous êtes-vous mariée ?

R. A Compiègne, le 5 septembre 1896, le jour des noces d'argent de mes parents (soupirs).

D. Quel métier faisait votre mari ?

R. Piqueur chez le vicomte de Foy.

D. Avez-vous eu des enfants ?

R. J'ai fait deux fausses couches.

D. Vous êtes arrivée dans cette maison quand cela ?

R. Ici le 12 janvier. Je peux m'en souvenir, jour maudit, je peux m'en souvenir (Elle pleure). On vous frappe à tous moments !

D. Etiez-vous souffrante depuis quelque temps ?

R. J'ai jamais été malade. Je n'ai eu que ma méningite à 22 ans et pour me retaper de mon anémie. J'ai attrapé des hémorroïdes c'est à peine si on vous donne un peu de vaseline. Quand je parle au docteur, il hausse les épaules et rit. Pourtant, quand je suis arrivée, il m'a interrogée pendant 1 heure, il m'a fait faire du grec, du latin. A Versailles, j'aimais tous les médecins. Il y en avait un qui m'a fait sortir de Versailles, aussi pour un homme comme ceci je donnerais toute ma vie. Celui qui me ferait sortir d'ici, oui je lui donnerais toute ma vie.

D. Dormiez-vous mal ?

R. J'avais des cauchemars. Je vois des rats et je tombe dans les précipices. Depuis que je suis à Sainte-Claire, je ne ferme pas les yeux. Saint-Louis c'était un paradis à côté d'ici.

D. Avez-vous été malade ?

R. Jamais. Je n'ai jamais rien attrapé. J'avais un préservatif, il faut en avoir de la patience pour leur faire l'amour. Il y en a qui se font traverser les parties avec les épingles, se font flageller. J'ai de la veine : chaque fois que j'ai fait un client à l'œil, j'en faisais un autre de 20 francs. On est forcé d'être polie, sans cela on a des amendes. On appelle les messieurs à la troisième personne. Il faut être intelligente pour faire ce métier-là. On a plus de mérite que les bonnes sœurs, on soulage l'humanité souffrante et on se fait des positions. Dans ces maisons-là j'avais de la veine, j'ai été sous-maîtresse et cuisinière. Jamais je n'ai attrapé une heure de contravention.

D. Où habitiez-vous avant de venir ici ?

R. En dernier lieu à Rouen, rue du Petit-Mouton.

D. Aviez-vous un métier ?

R. Je m'étais fait carter, comme cela j'étais tranquille. J'allais passer ma visite comme les autres.

D. Comment cela s'est-il passé pour vous amener ici ?

R. Je viens d'ici, j'avais couché avec un capitaine de vaisseau sur son navire, mon pied a butté contre la corde et je suis tombée à la Seine, on m'a repêchée, on m'a conduite au poste. On va chercher un médecin, on m'examine, le chef de la sûreté m'a offert de me conduire à la poste. Un de ceux qui m'a repêchée a couché 3 heures avec moi, nous avons fait 12 fois l'amour.

On relèvera en cours de route deux fausses couches qui, outre la vie dévergondée qu'elle accuse, permettent de penser à la syphilis, des cauchemars qui paraissent s'accorder avec des excès de boisson. On voit quelle excitation domine cette malade, mais on notera aussi la précision de ses réponses. Ne serait l'aveu et l'exposé peut-être trop facile de la vie qu'elle menait et l'explication de son entrée, on ne relèverait pas d'affaiblissement véritable.

Son orientation est parfaite, son écriture est moulée, elle compte la monnaie avec vivacité.

EXAMEN PHYSIQUE

C'est une femme de 36 ans, petite, vive, colorée.

Elle n'a pour ainsi dire pas de troubles de la parole. Elle dit les mots d'épreuve en riant et les prononce correctement.

Pas d'inégalité pupillaire appréciable. Réflexes pupillaires conservés.

Aucun trouble de la marche, mais de l'abolition des réflexes rotuliens.

Léger tremblement des mains étendues et tremblement fibrillaire de la langue.

Veuve LANGL...

DOSSIER

Nom : Vve Langl...
Prénoms : Augustine-Louise.
Date de naissance : 28 juin 1864 (47 ans).

Lieu de naissance : Rouen.

Profession : ménagère.

Dernier domicile : Rouen.

Etat civil : mariée le 25 octobre 1890 ; veuve, 3 enfants vivants : 1 fille de 16 ans et 1 de 12 ans, et 1 garçon de 10 ans.

Date d'entrée : 18 août 1910.

Certificats de placement : Troubles mentaux de la ménopause.

Renseignements de sa fille. — Ma mère m'envoie depuis un mois bien que sans ressources chercher des poulets, des St-Honoré. Mon oncle l'a fait placer chez les Franciscaines de la rue de Joyeuse. Elle s'est sauvée 3 fois, les sœurs ne veulent plus la garder.

Des achats inconsidérés, des fugues. Voilà bien des actes de paralysie. Notons toutefois que le médecin ne reconnaît pas cette affection. Nous retrouvons la même hésitation dans les certificats d'entrée.

Certificat de 24 heures. — Léger affaiblissement des facultés mentales avec conscience incomplète de sa situation et de ses actes. Abolition des réflexes rotuliens et signes d'Argyll-Roberston. Apathie et inertie ; se montre disputeuse par moments ; rit sans motif, cherche à s'enfuir par les portes, fenêtres.

D. Comment vous appelez-vous ?

R. Lang...

D. Lang... comment !

R. Augustine.

D. Quel âge avez-vous ?

R. 45 ans.

D. Où êtes-vous née ?

R. A Rouen.

D. Quel est votre métier ?

R. Couturière.

D. Etes-vous mariée ?

R. Oui.

D. Avez-vous des enfants ?

R. Oui, trois.

D. Comment s'appellent-ils ?

R. Suzanne, Roger et Claire.
D. Quel âge a Suzanne ?
R. 16 ans (parole hésitante, traînante).
D. Roger ?
R. 10 ans.
D. Claire ?
R. 12 ans.
D. Quel est le métier de votre mari ?
R. Tourneur sur bois.
D. Souffrez-vous quelque part ?
R. Nulle part.
D. Où êtes-vous ici ? Quelle maison est-ce ?
R. (Lève les épaules). Je ne sais pas.
D. Hein ! quelle maison est-ce ici ?
R. Je ne sais pas.
D. Quel jour est-ce ?
R. Est-ce que ce n'est pas mercredi ? (Faux).
D. En quel mois sommes-nous ?
R. Au mois d'août (exact).
D. Quelle année ?
R. 1910 (exact).
D. Quel jour du mois d'août ?
R. Le 20, je crois (faux).

On notera la brièveté des réponses, l'incertitude des souvenirs.

La malade sourit facilement, elle paraît indifférente, elle ne se rappelle pas à la suite de quels faits on l'a amenée ici.

EXAMEN PHYSIQUE

Sans autres troubles tabétiques, notamment sans douleurs fulgurantes, on constate une abolition complète des réflexes rotuliens.

Les pupilles sont légèrement inégales, mais ne présentent pas de réaction pupillaire à la lumière.

La langue présente un tremblement fibrillaire.

La parole est hésitante et traînante, pas toujours cependant, mais souvent ; ces troubles d'articulation sont cependant peu accentués ; on peut ne pas les observer avec les mots d'épreuve et la conversation offre au contraire par moments des accrocs typiques.

ÉVOLUTION ET ÉTAT ACTUEL

Que sont devenues nos cinq malades ? Nous avons fait une petite enquête.

Suzanne C... s'est rapidement alitée ; elle a présenté de nouvelles attaques congestives qui se sont fréquemment renouvelées. Elle présente aujourd'hui un état cachectique profond.

Ernestine Bat... a dû s'aliter également très vite ; elle ne peut être levée que par intervalles ; elle présente du gâtisme de jour et de nuit ; son activité intellectuelle se borne à présent à un sourire béat par lequel elle répond à toutes les questions.

Del... est dans un quartier de malades gâteuses ; elle ne quitte plus son fauteuil ou son lit ; elle a conservé son irritabilité et son mari a dû cesser toute visite à cause de ses emportements, mais son affaiblissement mental s'est notablement accusé et son état général baisse visiblement.

Nous avons pu suivre de plus près deux de nos malades.

Wh... et Lan... ont eu un sort très différent et plus intéressant pour nous.

WH...

Wh... a présenté pendant plusieurs mois une excitation assez semblable à celle dont nous avons parlé. C'était le le même sans-gène à étaler sa vie passée avec récriminations contre les traitements qu'on lui faisait subir à cause de la restriction qu'on était obligé d'apporter à son activité désordonnée quasi submaniaque. Pendant toute cette période elle se montrait coquette et ne cessait pour ainsi dire pas d'écrire.

Puis son excitation est tombée, sa tenue est devenue plus correcte ; on l'a envoyée travailler aux bains et elle s'y est occupée régulièrement.

Dans ces conditions et sur les instances d'une parente éloignée on a consenti à la laisser partir en congé fin juillet 1912 ; elle a pu rester deux mois hors de l'asile. On n'a pu cependant la conserver davantage. Sa parente l'a réintégré en octobre sans que nous ayons pu savoir ce qui avait lassé sa patience.

Elle se présente cette fois d'une façon toute différente de celle que nous connaissions. Elle est affaissée, hébétée, indifférente ; elle ne parle plus ; elle a laissé toute coquetterie ; elle paraît mélancolique au lieu qu'on aurait pu à sa première entrée la prendre pour une maniaque.

Son état physique s'est peu modifié, sauf que les troubles de la parole paraissent un peu plus accusés.

LAN...

Après être restée pendant quelques semaines indifférente et égarée, incapable de tout travail. Lan...

s'est remise peu à peu. Elle a pu bientôt s'occuper au quartier, mais elle continuait à sourire, peu consciente de son état, ne réclamant pas sa sortie. Enfin les visites de ses enfants ont paru l'intéresser en même temps que son activité s'améliorait tout en exigeant une surveillance assez constante. Un an environ après son entrée nous enregistrons avec elle une nouvelle conversation :

D. Bonjour, Madame.
R. Bonjour, Monsieur (avec un sourire).
D. Quel est votre nom ?
R. Langl...
D. Votre prénom ?
R. Augustine.
D. Où êtes-vous née ?
R. A Rouen.
D. Date de votre naissance ?
R. Le 28 juin 1864 (Exacte.)
D. Avez-vous encore votre père ?
R. Non, ni ma mère non plus.
D. Quel métier faisait votre père ?
R. Boulanger. Quand il est mort il était retiré du commerce.
D. Quel métier faisait votre mère ?
R. Boulangère, ils étaient établis.
D. De quoi est mort votre père ?
R. Cancer dans l'estomac.
D. Et votre mère ?
R. Elle a été paralysée, on ne me l'a pas dit. J'ai appris sa mort ici et même brutalement.
D. Votre père buvait-il ?
R. Oh non, il y a 14 ans au mois de mars que mon père est mort.
D. Votre mère buvait-elle ?
R. Non.
D. Vous êtes allée à l'école ?
R. Oui.
D. Jusqu'à quel âge ?
R. Jusqu'à 14 ans.

D. A quel endroit ?

R. Rue Lavalasse, Rouen, la pension n'existe plus.

D. Avez-vous eu votre certificat d'étude ?

R. Non, on ne le passait pas à l'époque.

D. Quel métier avez-vous fait après l'école ?

R. J'ai appris l'état de couturière.

D. Combien gagniez-vous ?

R. Je ne me rappelle pas. On commence à vous donner 10 sous par semaine et on est augmentée à fur et à mesure.

D. Vous êtes mariée ?

R. Oui, et veuve.

D. Quel métier faisait votre mari ?

R. Serrurier.

D. De quoi est-il mort ?

R. D'anémie cérébrale.

D. A quel âge ?

R. 41 ans.

D. Avez-vous des enfants ?

R. Ah ! oui.

D. Combien ?

R. J'ai fait 3 fausses couches au début de mon mariage. Une fillette qui vit encore et qui se trouve l'aînée, qui a 17 ans. Après, j'ai eu une petite fille que j'ai perdue à 3 mois ; après, un petit garçon mort vers 3 mois. Il me reste une petite fille, qui a 11 ans du 13 décembre. Un petit garçon qui a pris 13 ans au mois de janvier. Elle se met à pleurer.

D. Vous êtes seule d'enfant ?

R. J'ai eu deux frères et des petits que ma mère a perdus.

D. Vous êtes l'aînée ?

R. Je suis l'aînée maintenant. Mon frère aîné avait 6 ans de plus que moi. Mon frère existant a 6 ans de moins que moi.

D. Avez-vous un métier ?

R. Couturière. Je ne l'ai fait qu'en maîtresse. Je travaillais chez les personnes.

D. Comment cela s'est-il passé pour vous amener ici ?

R. J'étais chez des franciscaines. Je m'en allais toute seule, il paraît, on me l'a dit, car je ne m'en rappelle pas du tout. On m'a dit que j'allais faire une promenade avec deux sœurs. On dut arrê-

ter la voiture devant des bureaux. J'étais contente, mais j'avais peur de rester.

D. Qu'est-ce que vous faites ici ?

R. Le matin je fais du ménage ici, de la couture l'après-midi, je vais coudre dans un autre quartier.

D. Avez-vous à vous plaindre de quelque chose ?

R. Rien.

D. Quelles sont vos intentions ?

R. C'est de retourner chez nous le plus vite possible. Le docteur le sait depuis longtemps. Tant que je me sentais malade, je ne le demandais pas, mais maintenant que je vais mieux cela me semble dur d'être séparée de mes enfants.

D. Vous avez quel âge à présent ?

R. 47 ans.

D. Savez-vous en quelle année sommes-nous ?

R. En 1911, le 18 décembre.

D. Savez-vous le mois ?

R. Décembre.

On peut voir à quel point ses réponses sont plus précises que dans le premier interrogatoire que nous avions obtenu ; elles sont à la fois plus précises et plus abondantes. On notera également le retour de l'affectivité : Lang... se plaint d'être séparée de ses enfants, elle s'inquiète de leur sort. Remarquons enfin qu'elle apprécie les faits qui ont motivé son placement, et le renseignement qu'elle nous donne : trois fausses couches, qui doivent nous faire penser à une infection syphilitique.

EXAMEN PHYSIQUE

La parole est pure, mais la langue conserve un léger tremblement fibrillaire et les pupilles restent inégales, les réflexes lumineux douteuse. L'écriture est correcte, les fautes d'orthographe peuvent être mises sur le compte

de la faible instruction de la malade, la marche est normale, mais les réflexes rotuliens sont toujours abolis.

Ainsi, pas de modifications au point de vue physique, mais un état stationnaire. L'état intellectuel est, au contraire, nettement meilleur. Nous pensons qu'on peut admettre ici une rémission franche. On hésite toutefois à parler de guérison définitive.

Après quelques sorties d'essai, sur les instances de sa fille aînée, on laisse sortir la malade en 1912. Nous avons eu de temps en temps de ses nouvelles depuis. Son état se maintient satisfaisant. Nous nous attendons pourtant à la voir revenir quelque jour.

CONCLUSIONS

Les cinq observations de paralysie générale que nous avons rapportées sont conformes aux descriptions classiques que les manuels donnent de l'affection. On retrouverait dans nos observations les exemples anecdotiques si connus qui décèlent l'affaiblissement dans la vie pratique, l'incohérence et le manque de tenue des idées délirantes si bien connues depuis Falret. On ne serait pas moins frappé de la multiplicité des formes affectées par la maladie. Nous avons signalé ces détails incidemment.

Nous avons tenu à donner au contraire tout au long des exemples d'interrogatoire, c'est-à-dire de conversation courante, simples interrogatoires d'identité ou petites enquêtes sur l'histoire des malades, parce que c'est au hasard de ces conversations sans prétention qu'on juge le mieux d'un état mental de paralysie générale, de même que c'est ainsi qu'on apprécie le mieux les accrocs de la parole. Il faut causer avec ces malades, causer de n'importe quoi; leur délire est chose accessoire, mobile, fuyant, variable; ce avec quoi il faut se familiariser — du moins c'est là ce que nous a appris notre chef de service, car les livres classiques, nous semble-t-il, y insistent

moins — c'est avec les difficultés de compréhension, les petites erreurs de jugement, les fautes de mémoire qui contrastent chez eux avec de bonnes réponses, et qui surprennent comme de temps à autre, nous le répétons, leurs défauts d'articulation. C'est la répétition de ces fautes à propos de tout, mais aussi bien à propos de rien de déterminé et quelquefois à l'occasion des questions les plus faciles, qui contribue à donner l'impression d'un affaiblissement véritablement global.

Celui-ci est toutefois bien variable comme degré. On a pu remarquer que nous avons toujours posé à nos malades un interrogatoire à peu près semblable. Nous avons pu ainsi apprécier plus exactement leur affaiblissement mental relatif. Cela nous amène à un second ordre de considérations.

En tenant compte soit du degré de l'affaiblissement de l'état mental, soit des signes physiques de nos malades, nos cinq observations peuvent se grouper comme suit :

Suzanne C... P. G. avec prédominance des signes moteurs.

Ernestine Bat... P. G. avec affaiblissement marqué et tabes.

Del... P. G. avec affaiblissement intellectuel, troubles moteurs légers.

W... P. G. avec léger affaiblissement intellectuel et signes physiques peu marqués.

L... P. G. avec minimum d'affaiblissement intellectuel et de signes physiques.

Les conclusions s'imposent d'elles-mêmes si nous

rapprochons de ce tableau un résumé de la destinée ultérieure de nos malades :

Suzanne C... est cachectique après un an 3 mois de séjour à l'asile.

Ernestine B... présente également un état cachectique, bien qu'un peu moins marqué, après un séjour de même durée.

Del... est encore existante après un séjour d'un an, mais sa déchéance s'est nettement accentuée.

Whit... après un an d'asile présente une forme un peu différente, mais n'est pas sensiblement plus affaiblie ; elle n'est pas encore dans un quartier de malades gâteuses.

Lau... enfin est en pleine rémission (1).

La plupart des ouvrages classiques qui traitent de la durée de la paralysie générale indiquent :

1° Que l'évolution s'en fait par à-coups successifs ;

2° Que la durée, autrefois considérée comme étant de 2 ou 3 ans, est aujourd'hui en moyenne de 5 à 7 ans.

Ils signalent d'autre part soit des formes galopantes, soit des formes exceptionnellement lentes, surtout chez la femme ; mais à cela se ramènent à peu près les notions que nous y trouvons.

Il semble qu'on pourrait apporter à ces questions une précision plus grande en mettant précisément la durée de la maladie en rapport avec l'état intellectuel ou physique du malade à son entrée. Des cinq cas que nous avons

---

(1) On pourrait nous objecter pour cette dernière malade l'absence de ponction lombaire, mais elle avait de l'abolition des réflexes rotuliens et de l'Argyll-Robertson, la lymphocytose était donc probable.

étudiés il ressortirait que *l'intensité des signes moteurs doit faire craindre une évolution rapide ; au contraire, si ceux-ci sont peu accusés, si la P. G. se trahit surtout par un état mental, on est en droit d'escompter une durée longue et même, d'une hygiène convenable, une rémission parfois importante.*

Nous n'apportons bien entendu ces conclusions qu'avec les plus grandes réserves à cause du nombre trop minime des cas que nous avons pu suivre. Elles nous semblent pourtant probables, car la sensibilité de l'appareil cérébral doit rendre ses altérations très précocement appréciables quand elles portent sur la sphère psychique.

Nos réserves doivent être augmentées de ce fait que Suzanne C... était malade depuis déjà 3 ans. Delan... depuis plusieurs années. On peut donc se demander si Wh... et Lang... sont des formes particulièrement lentes ou si, tout simplement, le hasard d'accidents bruyants ne nous a pas fait ici assister à un début. Notons toutefois que nous connaissons Wh.. et Lang... depuis 2 ans bientôt et qu'elles ne sont pas encore au point où nos premières malades étaient à leur entrée. Nous croyons donc pouvoir maintenir les conclusions que nous venons de formuler, tout au moins à titre d'explication.

La présence de signes moteurs accusés est considérée en général comme l'indice de la seconde période de la paralysie générale. Dès que ces symptômes existent — et les malades paraissent s'y acheminer plus ou moins vite selon probablement la localisation des lésions — l'évolution se précipite.

Ajoutons une dernière remarque. On considère en général comme rémissions des suspensions du délire et non de l'affaiblissement. Or, Langl... paraît présenter

une rémission réelle de ce dernier. Mais on a vu que les phénomènes moteurs n'avaient nullement subi la même régression. N'est-ce pas que dans ce que nous appelons l'affaiblissement se mêlent bien souvent des troubles purement fonctionnels tels que de l'hébétude et non une disparition véritable et complète des fonctions psychiques ?

On voit à quelles difficultés on se heurte à suivre l'évolution d'une maladie de ce genre. Nous regrettons de n'avoir pu apporter aujourd'hui que quelques documents cliniques. Il faudrait relire toute la littérature du point de vue que nous indiquons. Aussi bien nous proposons-nous de reprendre plus tard la question.

Vu et permis d'imprimer
Montpellier, le 8 février 1913.
Le Recteur,
Ant. BENOIST.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 8 février 1913.
Le Doyen,
MAIRET.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLARGER. — De la démence paralytique et de la manie avec délire ambitieux.

BINET et SIMON. — Définition des principaux états mentaux de l'aliénation (XVIe année psychologique).

CALMEIL. — De la paralysie considérée chez les aliénés.

FALRET (J.). — Recherches sur la folie paralytique et les diverses paralysies générales.

JOFFROY et MIGNOT. — La paralysie générale.

LASÈGUE. — De la paralysie générale progressive.

MAGNAN et SIRIEUX. — La paralysie générale.

MAIRET et VIRES. — De la paralysie générale.

MARILLIER. — Rôle de la pathologie mentale dans les recherches psychiques.

RAYMOND (O.). — Syphilis et paralysie générale.

RÉGIS. — Précis de psychiatrie.

ROQUES DE FURSAC. — Manuel de médecine mentale.

VOISIN. — Traité de la paralysie générale chez les aliénés.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!